



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 - RESULTATS

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE DU MESR :

Inscrits : 265 511

Suffrages exprimés : 86 633

Taux de participation : 34,48 %

Nombre de sièges : 15

Syndicats	Nombre de voix	Pourcentage	Nombre de sièges
FERC-CGT	16002	18,47	3
SNPTES	14852	17,14	3
SGEN-CFDT	13356	15,42	3
FSU	11872	13,7	2
UNSA Education	8850	10,21	2
FO	6424	7,41	1
SUD	6255	7,22	1

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE DU CNRS :

Inscrits : 30 927

Suffrages exprimés : 8567

Taux de participation : 27,70 %

Nombre de sièges : 10

Syndicats	Nombre de voix	Pourcentage	Nombre de sièges
SNTRS-CGT	1803	22,66	3
SGEN - CFDT	1698	21,34	2
FSU	1443	18,13	2
SNPTES	1021	12,83	1
SUD-EPST	898	11,29	1
SNIRS-CGC	662	8,32	1

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP) DU CNRS :

Nombre de sièges : 47

CAP	SNTRS-CGT	SGEN-CFDT	SNCS-FSU	SNPTES	SUD-EPST	SNIRS-CGC	FO
CAP1-DR	1	2	4	0	0	1	0
CAP2-CR	1	1	3	0	1	1	0
CAP3-IR	2	3	0	1	1	1	0
CAP4-IE	3	2	0	2	1	0	0
CAP5-AI	2	1	0	1	0	0	0
CAP6-T	3	1	0	2	1	0	1
CAP7-AJT	3	0	0	0	0	0	1
Nombre d'élus	15	10	7	6	4	3	2

**ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES
PARITAIRES (CCP) DU CNRS :**

Inscrits : 6157
Suffrages exprimés : 334
Taux de participation : 5,42 %
Nombres de sièges : 6

CCP	SNTRS-CGT	SGEN-CFDT	SUD-EPST	SNCS-FSU	SNIRS-CGC	SNPTES	FO
CCP1	1	1	1	0	0	0	0
CCP2	1	1	1	0	0	0	0
Nombre de sièges	2	2	2	0	0	0	0

CRHSCT DE LA DELEGATION NORMANDIE DU CNRS :

Inscrit : 672
Suffrages exprimés : 159
Taux de participation : 26,19 %
Nombres de sièges : 7

Syndicats	Nombre de voix	Pourcentage	Nombre de sièges
SUD EPST	41	25,79	2
SGEN CFDT	36	22,64	2
SNTRS-CGT	31	19,50	1
SNIRS-CGC	16	10,16	1
SNPTES	16	10,16	1

Le SNTRS-CGT remercie tous les personnels qui lui ont accordé leur confiance, malgré un contexte particulièrement difficile.

Aujourd'hui, le gouvernement actuel, à l'encontre des promesses, poursuit et amplifie une politique d'austérité qui se traduit pour les laboratoires et services par une réduction continue des moyens récurrents et pour les agents des organismes de recherche, par un gel des salaires, une remise en cause du droit à la carrière, des suppressions d'emplois et une précarité toujours plus grande.

Face aux difficultés de celles et ceux qui accomplissent au quotidien les missions au service de la recherche, le SNTRS-CGT affirme que l'heure n'est pas à la résignation et que d'autres orientations sont possibles. Le combat pour l'emploi scientifique et les moyens des laboratoires sera un combat de longue durée. Les récentes mobilisations doivent s'amplifier, prendre toutes les formes possibles pour obtenir satisfaction à nos justes revendications.